

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant, monsieur Léo Delaney, s'il vous plaît.

2960 **M. NICOLAS DEMERS-STODDART:**

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

2965

Bonjour, Monsieur.

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

2970 Monsieur, Mesdames. Je m'appelle Nicolas Demers-Stoddart, je représente Léo Delaney qui est ici avec nous aujourd'hui, mais c'est moi qui va présenter à sa place.

LA PRÉSIDENTE :

2975 Monsieur, est-ce que pour les fins de sténotypie vous voudriez répéter votre nom?

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

2980 Oui. Nicolas Demers-Stoddart et c'est pour présenter la proposition pour le nouveau centre culturel et sportif irlandais. C'est un projet qui est piloté par Léo Delaney qui est le directeur de la fondation de la Communauté irlandaise, donc un OBNL, dont la mission principale, ou le but principal c'est d'établir un centre culturel et sportif pour la communauté irlandaise à Montréal.

2985 Évidemment, dans toute cette opération de l'OCPM du secteur Bridge-Bonaventure c'est une opportunité importante pour la fondation de faire revivre un projet qui a déjà presque eu lieu si ce n'était que pour la construction du pont Champlain qui, d'une certaine manière, a fait arrêter les démarches du projet, qui a mis le projet sur pause. Et c'est parce que le site en question a été utilisé pendant la construction du pont Champlain pour aménager un pont temporaire.

2990 Je le présente ici devant tout le monde, parce que je pense qu'il est difficile à cerner pour plusieurs personnes et difficile à identifier. On ne sait pas trop c'est où, mais c'est essentiellement la pointe ouest de la zone étudiée par les consultations publiques. Et cet endroit-là se trouve vraiment, soit entre l'autoroute Bonaventure et l'autoroute 15. Donc, vraiment sur le
2995 fleuve Saint-Laurent, mais en même temps juste à la pointe sud de Pointe-Saint-Charles.

Et puis le projet en question vise essentiellement à construire un centre culturel et sportif irlandais. Quand on dit : irlandais, on veut dire à connotation irlandaise d'ailleurs. Donc, ne pas être utilisé que par des personnes Irlandaises, mais vraiment dont le thème général est irlandais.
3000 Et donc, un centre culturel de 20 000 pieds carrés incluant un auditorium de 250 places convertibles en salle de réception, un amphithéâtre extérieur, trois terrains de rugby sur gazon naturel dont un adapté à la pratique de football gaélique. Donc ça, c'est le caractère irlandais si vous voulez, du projet, donc le fait que c'est des terrains de rugby. Des estrades pour les spectateurs, une piste de course, on parle d'une piste de course à pied ici, évidemment. Un club
3005 house muni de vestiaires et de salles de bain. Évidemment, des stationnements, à définir.

Je pense que c'est important de souligner aussi que le rugby en ce moment est un des sports les plus ou qui a eu des expansions les plus rapides au Québec. La Fédération de rugby du Québec compte 1 650 membres, dont 22 clubs, dont 16 sont à Montréal uniquement. Puis en plus, le sport est pratiqué dans le milieu scolaire, souvent comme une alternative d'ailleurs au football américain, par 3 200 joueurs enregistrés au niveau secondaire, collégial et universitaire.
3010 Et ces chiffres-là ne font que continuer à augmenter. Il n'y a pas assez de terrains de rugby à Montréal. En ce moment, l'Association de rugby ou la Fédération de rugby joue à Sainte-Julie

3015

puis là aussi leurs terrains sont, on pourrait dire, en voie de disparition par le développement immobilier.

3020

C'est drôle, vous avez demandé tout à l'heure à une des présentations pourquoi ce site-là, c'est quoi votre relation au quartier. Est-ce que c'est dans l'ADN du projet. Mais justement, cette idée d'un centre culturel et sportif irlandais c'est dans l'ADN du site. Évidemment, on est non loin de Black Rock, on est juste au sud de Pointe-Saint-Charles. On est dans l'épicentre de tout le narratif irlandais de Montréal. Et donc, cette idée de vraiment créer un ancrage culturel et sportif pour la communauté nous semble particulièrement pertinent et important dans la réflexion sur l'avenir de tout cet ensemble urbain.

3025

Et peut-être, on pourrait mentionner qu'en premier lieu, pourquoi on a choisi le site, c'est parce que d'une part c'est similaire au choix que pour le stade de baseball qui a été mentionné tout à l'heure. D'une part on est très proche du centre-ville de Montréal. On est aussi très proche de Pointe-Saint-Charles, mais on est aussi très proche de la Rive-Sud, des futurs pôles de transport en commun. Et aussi, il y a cette notion d'arrimage avec le Black Rock memorial, Griffintown, le pont Victoria et tout ça. Et il y a l'opportunité dans la réflexion de cette consultation publique de réfléchir à un arrimage piéton et en terme de transport en commun avec le quartier Pointe-Saint-Charles.

3030

3035

On voit que Verdun, par exemple, bénéficie d'une relation par rapport au fleuve qui est très positive et qu'il y a l'opportunité pour ce site-là et sa relation par rapport à Pointe-Saint-Charles de faire la même chose. Et d'ailleurs, juste à l'ouest de notre site, mais carrément juste à l'ouest, Verdun a aménagé une bande sportive, culturelle, appropriée le long du fleuve. Et donc, d'une certaine manière on propose l'extension de cette réflexion-là, la continuité de cette réflexion-là sur notre site.

3040

Et aussi, peut-être en troisième lieu, ce site-là peut venir agrémenter ou diversifier avec un appareil collectif, autant sportif que culturel, toute cette notion d'une promenade riveraine ou

toute cette notion d'une appropriation par le public de la bande riveraine. Dinu Bumbaru l'a mentionné tout à l'heure. En ce moment, ce n'est pas facilement appropriable.

3045

Et donc, cette démarche pour le centre sportif et culturel irlandais vraiment s'intègre dans cette réflexion-là et dans cette continuité de développement urbain à vocation publique.

3050

Donc, en terme de nos recommandations, il faudrait dire que d'une part au plan d'urbanisme du Sud-Ouest, mais aussi de la Ville de Montréal, on croit que le projet respecte les grandes lignes et les intentions de la communauté urbaine, à savoir que c'est cette idée de réévaluer la vocation du site dans l'esprit d'une complémentarité avec le tissu urbain environnant. Dans notre cas, ici c'est Pointe-Saint-Charles et le potentiel de redéveloppement du site autour de l'autoroute Bonaventure afin d'affecter des activités récréatives. Et donc, ça s'inscrit parfaitement dans cette logique-là.

3055

Cependant, on nécessite une modification et c'est que le règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest, le règlement RVM01280 pour autoriser l'usage de l'équipement lourd et de loisir catégorie 2 sur le site, uniquement l'usage industrie lourde, devrait être changé pour permettre l'usage d'équipement culturel et récréatif sur ce site-là. Donc, on est dans un site qui a toujours eu une vocation d'industrie lourde ou d'équipement lourd.

3060

Cela étant dit, ce site-là n'a jamais vraiment été utilisé. Ce site-là a été construit avec les remblais d'Expo 67, a été habité parfois et en ce moment par un dépôt à neige ou pour stationner des équipements lors de travaux d'entretien ou pour la construction du pont Champlain, mais jamais une usine, jamais un emploi a été créé avec ce site-là. Donc, sa transformation de ce site-là pour permettre un équipement culturel, nous on le trouve particulièrement propice et c'est essentiellement la recommandation et la présentation qu'on fait aujourd'hui.

3065

3070

LA PRÉSIDENTE :

3075

Moi j'aurais une première question intéressée. Hier soir, on avait une représentante des Shamrocks Gaelic Athletic Association qui venait nous faire part entre autres des besoins de cette association-là de terrain. Alors, quand on a examiné votre mémoire, on se disait : « tien, il y en a des terrains ici. » Puis je vous pose cette question-là, comme ça. Est-ce qu'il y aurait de la place pour une association comme celle-là?

3080

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

L'idée c'est d'aménager plusieurs terrains et que le projet du centre culturel n'est pas spécifique à une association. C'est de créer l'espace, en premier lieu, à cette étape du projet c'est de créer l'espace pour aménager des terrains dédiés au rugby. On s'entend qu'un terrain de rugby ce n'est pas si différent qu'un terrain de soccer, c'est une question de ligne. Mais en ce moment, à Montréal, il y en n'a...

3085

LA PRÉSIDENTE :

Ça, ce n'est pas un terrain, les Shamrocks de la Gaelic Athletic Association, ce n'est pas du soccer.

3090

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

Non, non, c'est ça, c'est du rugby. Donc, avec ce projet, on vient rajouter de nouveaux terrains de rugby qui viennent répondre à la demande et des équipements, comme les estrades, le club house, les vestiaires pour supporter la communauté qui pratique ce sport.

3095

3100

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Des questions?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3105

Oui. Une seule petite question, c'est ma préoccupation pendant cette consultation-là. Vous avez dit que le terrain n'a jamais vraiment été utilisé, mais il y a eu les remblais.

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3110

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3115

Donc, c'est contaminé?

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3120

Je n'ai pas d'études en ce moment pour dire que le site est contaminé ou pas contaminé. Évidemment, comme dans n'importe quel projet, une étude serait faite pour voir si elle est contaminée, jusqu'à quel point et quelles seraient les mesures à prendre par rapport au programme proposé.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3125

Et les sous finalement pour mettre sur pied, pour achever votre projet, ils viennent d'où?

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3130

Pour l'instant, l'initiative et le temps viennent de la Fondation irlandaise de Montréal. Il est planifié que pour développer le projet ça soit les trois niveaux de gouvernement, avec une implication de la communauté irlandaise. Donc, sous forme de donation.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3135

Merci.

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3140

Juste peut-être pour parler de sous. Il y a aussi une notion d'autofinancement. Une certaine partie du projet cherche à s'autofinancer en louant les installations pour des événements de temps à autre ou une compétition internationale de rugby viendrait à Montréal et ainsi de suite.

3145

LA PRÉSIDENTE :

Des questions?

M. DAVID HANNA, commissaire :

3150

Oui. Je voulais juste reprendre les propos de notre présidente et juste clarifier, je n'ai pas trop compris. Est-ce que vous êtes en relation avec la GAA Shamrocks ou non?

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3155

Oui, oui, oui, absolument. Comme communauté, il y a une relation entre la Fondation irlandaise de Montréal et les GAA, les Shamrocks et toute la communauté irlandaise de Montréal dans une certaine mesure.

3160

M. DAVID HANNA, commissaire :

Et tous ces 18 clubs de jeunesse essentiellement, est-ce qu'ils auraient véritablement une place dans vos trois terrains de jeu?

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3165

L'idée c'est que ça soit la vocation, c'est que tous les clubs ou les clubs aient une place à ces installations-là. Comment ça se gère, on n'est pas à cette étape-là. C'est un peu comme si vous me demandiez comment on va gérer le musée avant même qu'on a...

3170

M. DAVID HANNA, commissaire :

Non. Non, c'est juste pour confirmer texto que vous avez une politique d'intégration des jeunes et que ce n'est pas juste pour le sport plus professionnel.

3175

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

On a non seulement une politique d'intégration des jeunes, mais de tous les groupes d'âge et ce n'est pas seulement le rugby non plus, c'est aussi le hurling qu'on appelle football irlandais. Et ce n'est pas juste du rugby, du hurling, c'est aussi de la danse traditionnelle irlandaise, c'est aussi de la musique, c'est aussi l'amphithéâtre extérieur. Donc, le projet se veut très inclusif. Mais il n'est pas du tout, c'est peut-être pour ça que je l'ai dit d'entrée jeu, ce n'est pas pour les Irlandais seulement ou ces clubs-là seulement.

3180

M. DAVID HANNA, commissaire :

3185

Parfait. Ça me reconforte, très bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3190

Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur de votre présentation.

M. NICOLAS DEMERS-STODDART:

3195

Merci beaucoup, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

3200

J'inviterais maintenant, monsieur Christopher Sweetnam Holmes.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

3205

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, bienvenue.

3210

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

3215

Mon nom c'est Christopher Sweetnam Holmes. Je suis le vice-président de développement immobilier chez groupe Mach. Nous sommes un propriétaire promoteur. Je suis aussi résident de pas loin de ce secteur. J'habite à Verdun depuis dix ans puis je passe dans le secteur Bridge-Bonaventure chaque jour sur mon vélo en route pour le Vieux-Montréal.

3220

Notre vision urbanistique du groupe Mach est basée vraiment sur l'idée qu'on essaie de faire quelque chose un peu différent dans le développement immobilier. Nous, on a fait nos contributions dans le secteur vers plusieurs immeubles. On est propriétaire de plusieurs immeubles de nature industrielle et commerciale dans le secteur, soit dans le secteur Bridge-